

Les subsides

Sur ce point, madame la Présidente, permettez-moi de vous expliquer le cheminement suivi pour l'implantation de ce programme par la Société. Nous avons, de notre côté, effectué des tests dans plus de dix villes et collectivités canadiennes durant plus de 40 mois. Ces études ont démontré quand même un taux de satisfaction de 93 p. 100 chez les utilisateurs et ce phénomène a été quand même démontré de façon très claire par un sondage de la maison Decima. De plus, la Société tient compte dans ce plan qu'elle nous a soumis de la nécessité de rendre les services au comptoir plus accessibles au grand public et ce aussi de la façon la plus efficace. Par conséquent, elle élargira progressivement au cours des dix dernières années le rôle actuel du secteur privé dans la prestation de services postaux à des heures beaucoup plus commodes et également à des endroits faciles d'accès. Déjà, pour parer à l'argument des députés d'en face, j'aimerais leur rappeler que déjà 25 p. 100 des comptoirs postaux sont dans les mains du secteur privé et ce à la satisfaction générale du grand public canadien.

Encore là, j'aimerais que nos collègues d'en face nous expliquent aussi clairement pourquoi ils peuvent s'inscrire en faux contre une mesure qui ne peut qu'augmenter effectivement la qualité du service offert aux Canadiens. L'opposition se fait fort de soulever le spectre de la diminution du service par le biais de la fermeture de certains bureaux de poste et le réaménagement de certaines routes de livraison rurale. Tous, évidemment, conviendront sans doute qu'il est nécessaire de procéder à un réaménagement de la livraison postale, et particulièrement en secteur rural. Les faits sont simples. Chaque année, plus de 150 000 familles quittent nos régions rurales et vont s'installer dans des régions de haute densité de population. Si nous n'avions pas procédé à un réaménagement du service de livraison, ce serait tout simplement de refuser de tenir compte de réalités qui existent.

En somme, contrairement aux propos de l'opposition, ce plan prévoit justement l'amélioration du service postal pour tous les Canadiens, et cela dans toutes les régions du pays.

[Traduction]

Dans sa motion qu'appuient les libéraux, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) a voulu donner l'impression qu'il se souciait d'améliorer le service postal canadien. Toutefois, en réalité, la proposition débouche sur la médiocrité.

Tout au contraire, le plan proposé par le gouvernement conservateur correspond à notre souci d'améliorer le service postal et de le rendre plus fiable et à la nécessité d'atteindre le seuil de rentabilité financière dès 1988-1989, conformément à la Loi sur la Société canadienne des postes et aux intentions énoncées par le ministre des Finances (M. Wilson) plus tôt cette année dans son discours du budget.

Concrètement, nous jetons les bases d'un service amélioré qui coûtera moins cher aux contribuables, par opposition aux utilisateurs du système et qui, à terme, ne leur coûtera plus rien du tout. De fait, les progrès sont déjà considérables. Depuis l'élection du gouvernement en septembre 1984, on a pu constater des améliorations notables dans une foule de domaines. Il s'est fait plus en deux ans que durant les nombreuses années de régime libéral.

A titre d'exemple, plus de 200 000 ménages et entreprises ont bénéficié d'une extension du service. Cela équivaut à une ville de la taille d'Ottawa. Entre-temps, nous avons réduit les

effectifs. Cette efficacité accrue témoigne certes d'une nouvelle tendance au sein du service postal. La fiabilité du courrier de première classe s'est déjà améliorée de 4 p. 100, comme on l'a signalé, depuis la mise en place en août 1986 d'un système de classement chronologique du courrier par couleurs.

• (1550)

Le volume du courrier s'est accru de 6,8 p. 100 depuis 1984, ce qui constitue une amélioration de 7,5 p. 100 du rendement global, alors que l'efficacité globale du secteur canadien des services s'est accrue de 2 p. 100 seulement au cours de la même période. Les recettes ont augmenté de 357 millions de dollars ou de 15 p. 100 depuis 1984, grâce surtout à la croissance des ventes et à d'autres facteurs d'exploitation. Depuis février 1983, le tarif de base du courrier de première classe a augmenté de 6,3 p. 100 seulement, comparé à 11,1 p. 100 pour l'inflation au cours de la même période. Une autre amélioration réside dans une réduction de 14,7 p. 100 de l'absentéisme. Une gestion stricte a permis de restreindre les dépenses autres que les salaires à 5 millions de dollars ou 0,8 p. 100 à une époque où l'inflation à elle seule aurait gonflé les coûts de 50 millions de dollars.

Je dois signaler que le déficit d'exploitation, qui, à 306 millions de dollars, constituait un fardeau considérable pour les contribuables en 1983-1984, a été ramené à 184 millions de dollars en 1985-1986. Cela représente une diminution de 122 millions de dollars ou de 40 p. 100 en deux ans à peine et résulte directement d'une gestion améliorée conforme à l'orientation de notre gouvernement.

Le gouvernement est résolu à jeter la base d'une Société canadienne des postes digne du XXI^e siècle, d'une entreprise saine et efficace, capable d'offrir aux Canadiens de meilleurs services à un coût raisonnable. Nos vis-à-vis résistent au changement et entretiennent la crainte du changement parmi la population. Toutefois, la plupart des Canadiens auront tôt fait de les démasquer. En somme, les députés de l'opposition proposent de revenir au bon vieux ministère des Postes, rongé par la détérioration des services et l'escalade des déficits. Alors qu'ils prétendent se soucier des gens ordinaires, leur attitude le dément. Ce qu'ils veulent, en fait, c'est faire payer le public au lieu des usagers. Autrement dit, et pour parler crûment, à la manière d'un ancien dirigeant syndical des postes que mes collègues connaissent sans doute fort bien: «Que le public aille au diable!».

Le plan dont s'est dotée la Société canadienne des postes répond à nos attentes, puisque les Canadiens dont le courrier est actuellement livré à domicile continueront à le recevoir ainsi, et que les nouveaux lotissements bénéficieront de nouveaux services de livraison satisfaisants, qui seront comparables, voire supérieurs aux méthodes modernes et efficaces utilisées par des sociétés postales qui desservent les entreprises.

L'opposition a beau se moquer des superboîtes en étalant son manque d'esprit, cette solution est de loin préférable à celle des misérables boîtes vertes toutes rouillées de l'ancien gouvernement libéral. Les superboîtes postales constituent une solution pratique et rentable, bien vue par 93 p. 100 des utilisateurs, étant donné que, installées à moins de 200 pieds de leur domicile, elles sont à la disposition d'un groupe restreint de 38 personnes, 24 heures sur 24. C'est donc une amélioration du service. Pour ces clients, je suis sûr que la superboîte aux lettres